

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

Sonoswiss Cleaner T6 (SW-C T6)

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées****Secteur d'utilisation [SU]**

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

**Catégories d'utilisation [PC]**

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

**Catégories de processus [PROC]**

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

**Catégories de libération environnementale [ERC]**

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

**Usages déconseillés****Remarque**

Ne pas utiliser en projection/pulvérisation.

**Conditions d'utilisation recommandées**

Concentré de nettoyage acide aqueux pour laboratoire et atelier pour enlever le calcaire et la rouille.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant / fournisseur**Sonoswiss AG  
Sonnenstr. 417, CH-8262 Ramsen/SH  
Téléphone +41 52 742 80 10, Fax +41 52 742 80 18  
E-Mail [info@sonoswiss.ch](mailto:info@sonoswiss.ch)  
Internet [www.sonoswiss.ch](http://www.sonoswiss.ch)**Service des renseignements**Email: [info@sonoswiss.ch](mailto:info@sonoswiss.ch)  
Téléphone +41 52 742 80 10**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Renseignements en cas d'urgence**Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich  
Téléphone +41 44 251 51 51

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
<b>Met. Corr. 1</b>	<b>H290</b>	<b>Jugement d'expert et détermination de la force probante.</b>
<b>Skin Corr. 1B</b>	<b>H314</b>	<b>Méthode de calcul.</b>
<b>Eye Dam. 1</b>	<b>H318</b>	<b>Méthode de calcul.</b>

**Consignes en cas de danger**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

GHS05

**! Mot signal**

Danger

**Consignes en cas de danger**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Consignes de sécurité**

P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

isotridecanol, éthoxylé, acide phosphorique ...%

**2.3. Autres dangers****Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Peut être nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges****Description**

Mélange aqueux acide d'agents de surface non ioniques et acide phosphorique.

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7664-38-2	231-633-2	acide phosphorique ...%	50 - 100	Met. Corr. 1, H290 / Acute Tox. 4, H302 / Skin Corr. 1B, H314 / Eye Dam. 1, H318
69011-36-5	931-138-8	isotridecanol, éthoxylé	< 10	Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318

**REACH**

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
7664-38-2	acide phosphorique ...%	01-2119485924-24
69011-36-5	isotridecanol, éthoxylé	Not relevant (polymer).

**Remarques complémentaires**

Concentré de nettoyage très acide.

Ingrédients selon Annexe VII, A, CE-Règlement 648/2004 (détergents): &lt;5% agents de surface non ioniques, &gt;30% acide phosphorique.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Remarques générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

**Après inhalation**

En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels**

risque de perforation gastrique

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyen d'extinction****Agents d'extinction appropriés**

poudre de calcaire

mousse

produits extincteurs en poudre

sable sec

eau pulvérisée

**Moyens d'extinction inappropriés**

aucune

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde de carbone (CO)

Oxydes de phosphore (ex. Pentoxyde de phosphore)

**5.3. Conseils aux pompiers****Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

**Équipes d'intervention**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Utiliser un équipement de protection individuel.

Porter des bottes résistant aux acides.

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les acides).

Neutraliser avec de la soude caustique ou de la chaux éteinte.

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

**! RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Précautions lors de la manipulation**

Utiliser uniquement des équipements résistant aux acides.  
Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation.  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

**Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Eviter d'inspirer les aerosoles.

**Mesures d'hygiène**

Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Le produit n'est pas combustible.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Prévoir un sol résistant aux acides.  
Conserver uniquement dans le fût d'origine maintenu fermé.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des bases.

**! Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution.  
Conserver sous clef et hors de portée des enfants.  
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Stocker au sec.  
Ne pas conserver à une température inférieure à -5 °C.  
Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

**! Stabilité au stockage**

Durée de stockage: 4 ans.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

aucune autre

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler**

CAS No	Désignation	Type	[mg/m <sup>3</sup> ]	[ppm]	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique ...%	8 heures	1		EU
		Court terme	2		

**Valeurs de référence DNEL/PNEC**

**DNEL salarié**

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique ...%	1 mg/m <sup>3</sup>	DNEL long terme par inhalation (local)	

**PNEC**

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique ...%			Aucune donnée disponible

**Remarques complémentaires**

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection des mains**

gants (résistants aux acides)

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: Butyl, 0,5mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NBR, 0,35mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: FKM, 0,4mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NR, 0,5mm, >=8h.

**Protection des yeux**

lunettes assurant une protection complète des yeux

**Autres mesures de protection**

vêtement de protection résistant acides

**Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement**

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>aspect</b>	<b>Couleur</b>	<b>Odeur</b>
liquide	jaunâtre	caractéristique

**Seuil olfactif**

non déterminé

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	< 1	20 °C			
<b>début d'ébullition</b>	> 100 °C				
<b>Plage de solidification</b>	< -5 °C				
<b>Point d'éclair</b>					Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non applicable				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non applicable				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>					non spontanément inflammable
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>					non significative
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>					non significative
<b>Pression de vapeur</b>	10 - 15 hPa	20 °C			
<b>Densité relative</b>	1,45 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	3,37				Valeur pour acide phosphorique.
<b>Solubilité dans l'eau</b>					miscible
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)</b>	-0,77				Valeur pour acide phosphorique.
<b>Température de décomposition</b>	>= 100 °C				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				
<b>Teneur en solvant</b>	0 %				
<b>Vitesse d'évaporation</b> eau: 0,36 (ASTM D3539).					
<b>Propriétés comburantes</b> aucune					
<b>Propriétés explosives</b> aucune					
<b>9.2. Autres informations</b> Aucune autre information significative disponible.					

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.  
Réaction exothermique avec les lessives alcalines.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable à la température ambiante.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec les lessives alcalines.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

**10.5. Matières incompatibles****Substances à éviter**

Réagit avec les lessives alcalines.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	2016 mg/kg		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	4089 mg/kg		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	
<b>Irritation de la peau</b>	Corrosif			
<b>Irritation des yeux</b>	Corrosif.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	aucune			

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).

**Danger par aspiration**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.

**Contrôles toxicologiques (informations diverses)**

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérigène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge et risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.



L'inhalation d'aérosol peut fortement irriter les voies respiratoires et peut nuire aux muqueuses/au poumon.  
acide phosphorique : DL50(orale, rat): 1530 mg/kg, DL50(cutanée, lapin): 2740 mg/kg .

**Constatations empiriques**

le produit provoque des brûlures

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

**Effets toxiques sur l'environnement**

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 3,9 mg/l		calculé	Après neutralisation, diminution de l'effet nocif.
<b>Daphnie</b>	CE 50 16,1 mg/l		calculé	
<b>Algues</b>	CE 50 18 mg/l		calculé	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	100 %		Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés acides sont éliminées à 100%.
<b>Biodégradabilité</b>	> 90 %	diminution du COD (carbone org. dissous)		Facilement dégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

isotridecanol, éthoxylé: La bioaccumulation est improbable.  
acide phosphorique: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

**12.4. Mobilité dans le sol**

isotridecanol, éthoxylé: Koc: >5000, immobile, forte adsorption sur le sol.  
acide phosphorique: non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

**12.6. Autres effets nocifs**

Aucune autre information significative disponible.

**Remarques diverses relatives à l'environnement**

	Valeur	Méthode	Remarque
<b>DCO</b>	98 mgO2/g	DIN ISO 15705	
<b>Valeur AOX</b>	D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.		

**Remarques générales**

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques. Après neutralisation: Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Code déchets	Nom du déchet
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

**Recommandations relatives au produit**

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.  
Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.  
Neutraliser avec des bases ou de la chaux.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

**Produit de nettoyage recommandé**

l'eau.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN 1805	UN 1805	UN 1805
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	ACIDE PHOSPHORIQUE, SOLUTION	PHOSPHORIC ACID SOLUTION	PHOSPHORIC ACID, SOLUTION
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	8	8	8
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
aucune

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
non significative

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

Étiquette de danger 8  
code de restriction en tunnel E

---

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Autorisations**  
non significative

**Limites d'utilisation**

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**Autres réglementations (UE)**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.  
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

**Directive COV (composants organiques volatils)**

Teneur COV 0 %

(composants organiques  
volatils)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.3

**Source des principales informations**

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.  
Informations de nos fournisseurs.

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.